

DANCE ! AND THEN ?

The significance of career transition in dancers' life

Table ronde – 31.10.2015

Le 31 octobre 2015 se réunissaient à la Dampfzentrale de Berne une bonne vingtaine de personnes autour de la thématique *Danser, et après ? La signification de la transition professionnelle dans la carrière des danseurs*. Réunis sur l'initiative de l'Association pour la Reconversion des Danseurs Professionnels (RDP – suisse romande) et la Schweizerische Stiftung für die Umschulung von darstellenden Künstlerinnen und Künstlern (SSUDK – suisse allemande et Tessin), 4 personnalités du paysage de la danse s'exprimaient sur la question du soutien pour la transition de carrière des danseur/euse/s dans le pays.

Le texte ci-dessous fait état des principales discussions et idées ayant été échangées durant cette table ronde. Il n'est pas exhaustif de la totalité ni de la subtilité des échanges ayant eu lieu durant cette discussion publique.



Introduction par Sarah Guillermin (secrétaire générale de la RDP)

La transition est un processus au travers duquel les danseurs passent de nombreuses fois dans leur vie, que ce soit durant leur formation ou durant leur carrière professionnelle. La transition de carrière, celle qui fait passer le/la danseur/euse de la scène à une autre activité professionnelle, est cependant encore souvent un tabou et déclenche de nombreuses craintes, en parallèle à une activité professionnelle exigeante, intense et commencée jeune. Le travail des centres de soutien à la transition de carrière est ainsi relativement compliqué. Elle note que les danseurs eux-mêmes ont une vision souvent étroite de leurs capacités en dehors de la danse et la société elle-même porte aussi souvent un regard obtus sur les capacités des danseurs. La réalité est bien différente et les parcours évoqués durant la discussion le prouvent.

Alors que la transition de carrière a lieu en moyenne aux alentours de 35 ans, celle-ci demande du temps (plusieurs années), de la valorisation (les danseurs ont de nombreuses compétences transférables très intéressantes), de l'argent et, souvent, une nouvelle formation.

L'association pour la Reconversion des Danseurs Professionnels - RDP est une association à but non lucratif reconnue d'utilité publique qui œuvre depuis 1993 en Suisse, et actuellement en Suisse romande. Elle est basée à Lausanne (Théâtre Arsenic). Elle propose de nombreuses prestations pour le soutien, la formation et l'information en lien avec la gestion de carrière : ateliers, cours de gestion de carrière pour les jeunes, discussions publiques, entretiens individuels, bilans de compétences, bourses d'études... La RDP soutient en moyenne une cinquantaine de danseurs individuellement chaque année. De plus elle rencontre annuellement plus d'une cinquantaine de jeunes en formation professionnelle. Finalement, elle soutient en moyenne chaque année une dizaine de danseurs simultanément, par le biais de bourses. Le financement total quant à lui provient à environ 10% de fonds publics et à environ 90 % de fonds privés.

Présentation par Oliver Dähler (responsable du SSUDK)

Le SSUDK a été créé en 2013 sur l'initiative du SBKV, qui, depuis 1993, a pu attribuer des bourses, sans pour autant pouvoir assurer un soutien supplémentaire. M Dähler remarque que cette première activité conjointe (atelier du 30.10.15 et cette discussion) est un jalon important pour le soutien à la transition de carrière des danseurs professionnels en Suisse.

Grâce à ses études en Executive Master in Arts Administration à l'Université de Zürich où il a fait une étude sur le thème de la reconversion des danseurs *Berufliche Transition von Bühnentänzerinnen und Bühnentänzern in der Schweiz/ Welche Massnahmen führen zu einer nachhaltigen Umschulung (Transition) von Bühnentänzern und Bühnentänzerinnen in der Schweiz?*, il rappelle quelques points principaux sur la réalité des danseurs : formation jeune, carrière limitée dans le temps, salaires bas, difficulté à planifier une transition ou des études en parallèle à la carrière, compétition internationale. Ainsi, idéalement, la notion de carrière devrait être déjà incluse dans la formation. Les danseurs sont très bien outillés pour le monde professionnel au sens large: créativité, concentration, discipline, rapidité de réflexion, capacité de gérer le stress, coopération avec des cultures et environnements différents... Son étude montre que les danseurs en règle générale pensent qu'ils pourront danser plus longtemps que la réalité ne le prouve. Un tiers des danseurs gagnent moins de CHF 2'000/mois. Ainsi, économiser de l'argent pour le moment de la transition semble impossible. Plus de détail dans la présentation en pièce jointe.

Claudia Rosiny (responsable danse et théâtre à l'Office fédéral de la Culture)

Selon elle, la reconversion des danseurs doit être à l'ordre du jour même si le sujet ne l'est pas encore suffisamment au niveau politique. Elle apprécie le jalon qui est posé grâce à cette discussion qui a d'ailleurs lieu à Berne, capitale de la Confédération, point de rencontre de la Suisse multilingue. Elle est convaincue des compétences et savoir-être des danseurs au delà de la scène et aimerait qu'ils/elles aient une plus grande conscience de leur valeur et de leurs compétences au sein de la société, au delà de la danse. Elle trouve nécessaire d'avoir des employeurs dans des positions de leaders qui montrent le bon exemple en terme de soutien à la transition de carrière (information, soutien des danseurs...).

Au niveau national, il est important que l'information puisse circuler pour les danseurs. Au niveau national toujours, mais du côté du financement cependant, la question est plus épineuse et ne semble pas pouvoir évoluer prochainement selon elle, au delà d'un niveau cantonal.

Selon Mme Rosiny, chaque danseur devrait payer ne serait-ce qu'un montant minime, voir une cotisation annuelle, de sorte à ensuite pouvoir approcher des fondations ou organismes pour compléter le financement. Le danseur doit concrètement assumer cette conscience de la suite de sa carrière. La responsabilité individuelle est importante et cette responsabilisation pourrait passer par le travail conjoint de la RDP et du SSUDK.

Christoph Reichenau (président de Danse Suisse)

Danse Suisse souhaite depuis plusieurs années s'engager pour la reconversion des danseurs professionnels. Une action nationale est nécessaire afin d'assurer des prestations uniformes sur le territoire suisse. Il est convaincu qu'aucune action conséquente ne peut être entreprise sans l'implication des danseurs eux-mêmes, comme par exemple par le biais d'une cotisation.

A ce jour, la formation en Suisse (CFC et BA) est existante et reconnue ce qui représente une étape. Il note la difficulté d'entrer sur un marché de l'emploi limité et international. Il est convaincu de la nécessité pour les jeunes en formation d'être conscients de l'inévitable transition professionnelle.

Il trouve nécessaire que les autorités qui délivrent la reconnaissance de ces formations (le SEFRI pour le CFC et le BA) soient concernées par le sort des jeunes formés à une carrière relativement courte d'une quinzaine d'années. Que deviennent-ils aux alentours des 35 ans? Selon M. Reichenau, les autorités portent une responsabilité directe. Cela signifie également que le CFC (certificat fédéral de capacité), compté comme première formation, empêche la réception d'un soutien financier dans le cadre d'une nouvelle formation de même niveau (cf. AFO). Les disparités du système de bourses de formation entre cantons représentent une difficulté supplémentaire.

Il trouve nécessaire que les danseurs soient dès le début impliqués, comme par exemple par le paiement à un fond d'une petite part de leur salaire. Les employeurs quant à eux ont également une responsabilité. Danse Suisse en tant qu'association faitière préconise une solution nationale qui vise à assurer l'offre des mêmes prestations sur le territoire grâce à un financement public assuré. C'est pour cela que Danse Suisse souhaite s'impliquer et pense nécessaire de se concerter et d'unir les forces.

Sabrina Sadowska (fondatrice et présidente de Stiftung Tanz Transition Zentrum Deutschland) explique la situation en Allemagne où elle a mis en place la fondation en 2010.

Parce que tous les partenaires contactés étaient d'accord que la transition est une question importante pour les danseurs mais qu'aucun n'était prêt à faire quelque chose, Mme Sadowska a mis en place Stiftung Tanz. Une étude lui a permis de faire un parallèle: en Allemagne, il y a 4'000 danseurs professionnels, soit autant que de sportifs olympiques. Les danseurs non permanent (de la scène indépendante) ayant un revenu d'environ 1'000.- Euros par mois, ils ne peuvent épargner pour mener à bien une transition professionnelle plus tard. Selon ses recherches, un fond de prévoyance n'était pas une option, étant déjà existant pour les danseurs permanents (des compagnies institutionnelles) en tant de pension obligatoire des théâtres publics (Bayerische Versorgungsanstalt).

La mise en place du projet de soutien à la reconversion des danseurs en Allemagne a été faite durant Tanzplan-Deutschland et la structure a pu être développée grâce à Euros 40'000.-. Des galas ont également permis de lever des fonds. Aujourd'hui, Stiftung Tanz a collecté 1,3 millions de fonds.

La transition est selon elle de l'ordre de l'éducation et de la formation. Les danseurs ont des expériences professionnelles et humaines riches à cultiver, notamment grâce à des études, après leur carrière scénique. Elle mentionne aussi la responsabilité des employeurs en terme de management et la nécessité de former les danseurs en incluant la question de l'après scène. Pour ce qui est des danseurs de la scène indépendante, elle préconise le principe de solidarité. Sabrina Sadowska évoque l'idée d'un partenariat où chaque franc reçu du secteur privé serait complété par un franc de l'Etat.

Selon elle, il faut une dizaine d'année avant de pouvoir voir l'évolution de la structure et du tabou au sein des compagnies et des danseurs freelance. La nouvelle génération n'accepte plus certains comportements. Elle est convaincue de la nécessité de formation continue pour les employeurs mais aussi pour les employés notamment comme moyen de protection en cas de blessures.

Katrin Kolo (danseuse-chorégraphe, économiste, animatrice des ateliers de reconversion)

Une difficulté qu'elle a remarqué est celle des danseurs à demander de l'aide et à accepter celle-ci. Un danseur présent lors de l'atelier 2015 a fait remarquer une chose très forte : venir à cet atelier lui a été (malgré sa motivation) une chose difficile, comme s'il s'agissait d'un « coming out ».

Elle remarque une évolution des danseurs et de leurs réalités depuis les dernières années. Par exemple, elle voit dans ses workshops désormais des jeunes qui sont heureux de danser mais souhaitent se renseigner déjà sur la suite possible à donner à leur carrière alors qu'auparavant elle avait plutôt des danseurs plus âgés et devant rapidement trouver une solution de financement pour leur carrière. Selon elle, la nouvelle génération est moins paralysée avec l'idée de la transition de carrière et mieux outillée pour considérer cette étape. Elle mentionne aussi que chaque danseur danse pour une raison différente ce qui fait d'eux des personnes différentes et avec des besoins différents au moment de leur transition.

Au sein du public :

Le challenge pour Erick Guillard (danseur, artisan du cuir) a été de se préparer à la transition alors qu'il travaillait encore en compagnie. Il se souvient que les idées alors partagées avec ses collègues étaient peu réalistes. Il a été intéressant pour lui, au Bern Ballet, de pouvoir faire des expériences nouvelles en parallèle à son engagement de danseur de sorte sentir où il souhaite le plus se positionner (enseignement, costumes, communication...). Grâce au soutien de la RDP (importance pour lui de pouvoir s'exprimer dans la langue maternelle durant cette période), il a pu faire un bilan de compétences qui l'a aidé dans ses démarches prenant en considération d'une part ses intérêts mais aussi d'autre part les possibilités sur le marché. Il lui importait de suivre une formation diplômante. Il lui a fallu accepter de lâcher la danse au cours d'un long processus. Il a pu se former à la maroquinerie-sellerie par un Certificat fédéral de capacité. N'ayant pas eu auparavant de formation supérieure, il a pu bénéficier d'une bourse de Zürich sur les 3 années de formation.

Il est compliqué, selon une personne dans l'audience, de se présenter de manière vulnérable dans son monde professionnel en annonçant son nouveau souhait d'orientation ou de formation. Elle-même n'a pas parlé de son projet en parallèle à la danse par crainte de manquer de loyauté à la danse, par crainte d'échec... Il est important selon elle d'accéder aux danseurs au sein même des compagnies et de sensibiliser non seulement les danseurs mais les professeurs, les employeurs et de proposer les activités d'information au sein même des compagnies.

Il est constaté que la relation employeur-employé dans la danse peut être relativement mal équilibrée de sorte que l'employeur craint d'ouvrir la porte à des séances d'information, et autres activités qui puissent donner du pouvoir aux danseurs.

Une personne du public mentionne le manque de place dans les classes sport/danse études (Lausanne en particulier). Elle relève aussi la complexité des agendas surchargés des jeunes danseurs qui ne peuvent suivre une scolarité allégée et qui risquent ainsi de quitter trop tôt leurs études pour privilégier la danse, alors qu'une maturité fédérale est un sésame conséquent pour la suite de la carrière.

La langue peut être un frein pour les danseurs étranger, durant leur transition, mais aussi pour les possibilités d'emploi futures remarque une autre personne. De plus, il est nécessaire de toujours se renseigner d'abord sur les possibilités de soutien existantes au niveau fédéral et cantonal. Pour les danseurs, il est souvent difficile de trouver les informations, venant de pays et de régions différentes. Aussi, très souvent, les danseurs ne remplissent pas les conditions (âge limite, situation...) pour pouvoir bénéficier d'un soutien. S. Guillermin (RDP) remarque que chaque danseur a sa propre histoire, ses contraintes et espoirs ce qui rend difficile une solution unique, voir une information simplifiée. La RDP et

Stiftung Tanz ne se substituent pas aux soutiens existants mais peuvent aider dans l'information et le soutien personnalisé. Selon un membre du public, il y a d'énormes disparités, voir discriminations, au sein même de la Suisse étant donné que la RDP a pu trouver des moyens de financer des bourses, limitées géographiquement, qui ne sont de loin pas équivalentes à celles actuellement du SSUDK. La question selon lui est ainsi éthique. La RDP ajoute qu'à ce jour elle soutient individuellement et financièrement par le biais des bourses au moins autant de danseurs à Genève. Hors elle remarque l'impossibilité d'obtenir un soutien public du côté du Canton ou de la Ville de Genève alors que le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne soutiennent ses activités depuis plusieurs années. Les services concernés (emploi, formation, culture) se renvoient la balle sans que la RDP ne semble trouver une solution globale, allant au delà de la bonne volonté de certaines personnes représentants des milieux privés ou publics. La RDP remarque l'importance de conserver les savoir-faire et savoir-être des danseurs après qu'ils aient quitté la scène car ceux-ci sont précieux pour notre société. Les transferts de compétences ont prouvé leur intérêt si l'on regarde les parcours des danseurs boursiers par exemple. De plus, il est nécessaire de ne pas perdre ces ressources humaines. De 35 à 65 ans, la carrière est encore longue. Il est clairement plus intéressant d'investir dans la formation au moment de la transition plutôt que de perdre le capital humain

La RDP et le SSUDK remercient chaleureusement les intervenants, la Dampfzentrale Bern et les personnes présentes pour ce premier événement organisé conjointement.

Article lié : *Irgendwann ist ausgetanzt* – Berner Zeitung http://www.dance-transition.ch/fileadmin/user_upload/docs/revue_presse/Irgendwann_ist_ausgetanzt_NewsKultur_bernerzeitung_2015.pdf

Vidéos liées : *Portraits de danseurs* – RDP <http://www.dance-transition.ch/rdp/temoignages/>

Dance! and then? The significance of career transition in dancers' life

Round table discussion with

- Katrin Kolo, former dancer, economist, corporate choreographer, transition workshops facilitator
- Claudia Rosiny, responsible for dance and theatre at the Federal Office of Culture
- Sabrina Sadowska, founder and chairman of the board Stiftung Tanz Transition Zentrum Deutschland
- Christoph Reichenau, Danse Suisse president

Moderation by Sarah Guillermin and Oliver Dähler, former dancers in charge of the career transition centers in the French (RDP) and German and Italian (SSUDK) speaking parts of Switzerland.

OCTOBER 31 2015 - 14H00
FREE ENTRANCE, REGISTRATION WELCOME

What happens after your dance career?

Workshop for all professional dancers

- get inspired developing visions for the future
- identify your own personal interests, competencies and transferable skills
- find out ways to implement new projects & plan concrete steps
- share ideas, profiting from others' experience & networks
- benefit from individual meetings

Workshop with Katrin Kolo, former dancer, economist, corporate choreographer, Masters in Economics and Transdisciplinarity. Counseling meetings are offered, with Carole Augustus (former dancer and certified coach), Katrin Kolo, Sarah Guillermin and Oliver Dähler.

OCTOBER 30 (10H00-18H30) + 31 (10H00-13H00) 2015
FREE! REGISTRATION MANDATORY

DAMPFZENTRALE BERN, MARZILSTRASSE 47
MORE INFORMATION: WWW.DANCE-TRANSITION.CH AND UMSCHULUNGSSTIFTUNG.CH
CONTACT@DANCE-TRANSITION.CH OR UMSCHULUNG@SBKV.COM

RDP is supported by the Fondation Fernando et Rose Invern-Darozens, la Loterie Romande, le Sandoz-Fondation de famille, le Pour-cent culturel Migros, l'Arseric - Centre d'art scénique contemporain, le Canton de Vaud, la Ville de Lausanne, le Service de la Culture du canton du Valais, l'Office de la culture du canton de Berne-section francophone des activités culturelles, la République et Canton du Jura, la Commune de Monthey, la Commune de Morges, la Ville de Yverdon, la Ville de Neuchâtel, le Service culturel de la Ville de Yveroy, la Ville d'Yverdon-les-Bains. SSUDK is supported by Schweizerischer Bühnenkünstlerverband, Fachgruppe Ausübende Artistinnen der SingspielForm and www.aesthetische-technoer.ch.



danseSuisse

Organized by

SSUDK Schweizerische Stiftung für die Umschulung von darstellenden Künstlerinnen und Künstlern





Discussion 30+31.10.2015 Transition workshop

SSVDK Schweizerische Stiftung für die Umschulung
von darstellenden Künstlerinnen und Künstlern